

**PROCÈS-VERBAL
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
COOPÉRATIVE DE SOLIDARITÉ DES GRONDINES**

*Tenue le 4 juin 2015 à 19h30
au Centre des Roches de Grondines*

1. Ouverture de l'assemblée;

La présidente, Isabelle Mainguy, souhaite la bienvenue et ouvre l'assemblée à 19h40.

2. Vérification des présences;

Alexandrine Denis, administratrice, mentionne que l'identification des membres présents à l'assemblée a été faite à l'accueil. 18 membres sont présents et 1 non-membre.

Elle informe ensuite l'assemblée que seuls les membres présents peuvent exercer leurs droits de vote à l'assemblée (Liste des présences en annexe).

3. Acceptation des non-membres;

Il est proposé par Marie-Pier Durand, appuyé par Denise Lalande, d'accepter que les non-membres puissent assister à l'assemblée.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-15-01

4. Élection du président et du secrétaire d'assemblée;

Le président provisoire demande à l'assemblée de se choisir un président et un secrétaire d'assemblée.

Il est proposé par Pascal Croteau, appuyé par Florent Mailloux, que Jean-Pierre Bédard soit nommé président d'assemblée et que Jason Fournier soit nommé secrétaire de l'assemblée. Messieurs Bédard et Fournier acceptent.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-15-02

5. Lecture de l'avis de convocation et lecture et adoption du projet d'ordre du jour;

Le président d'assemblée fait la lecture de l'avis de convocation (Avis de convocation en annexe).

Il fait également la lecture du projet d'ordre du jour de l'assemblée (Projet d'ordre du jour en annexe).

Il est proposé par Florent Mailloux, appuyé par Michelle Trottier, que le projet d'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION: AGA-15-03

6. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 juin 2013;

Alexandrine Denis fait une lecture rapide des points importants du procès-verbal du 13 novembre 2014.

Il est proposé par Catherine Durand, appuyé par Pierre Ricard, que le procès-verbal de l'assemblée du 13 novembre 2014 soit adopté tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION: AGA-15-04

7. Présentation du rapport annuel et du rapport du vérificateur;

La présidente du conseil d'administration, Isabelle Mainguy et Mme Marie-Josée Routhier font la présentation du rapport sur les activités de la Coopérative.

Il est spécifié que les différents rapports sont disponibles sur le site web (coopgrondines.com) et Mme Mainguy répond aux questions.

Alexandrine Denis fait la présentation des états financiers de l'année 2014-2015. Elle répond aux questions.

8. Affectation des trop-perçus ou excédents;

La coopérative ne peut attribuer de ristourne.

Il est proposé par Marie-Pierre Durand, appuyé par Florent Mailloux, d'utiliser les trop-perçus pour le projet du Pop-Café.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION: AGA-15-05

9. Nomination du vérificateur;

La présidente informe l'assemblée que le conseil d'administration a fait soumissionner deux firmes (Perreault Coulombe CPA inc. et Bédard et Guilbault inc.). Le conseil d'administration recommande à l'assemblée de choisir la firme Bédard et Guilbault qui a une soumission plus avantageuse.

Il est proposé par Catherine Durand, appuyé par Yves Therrien, que le C.A. de la Coopérative fasse des démarches d'appel d'offres pour trouver une meilleure offre que celle de Bédard et Guilbault inc.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION: AGA-15-06

10. **Période réservée à la mise à jour du registre des membres;**
N/A

11. **Élection des administrateurs;**

La liste des sièges en élection est présentée :

# Siège	Type	Élection	Nom
1	u-c	2016	Martine Talbot
2	u-c	2016	Marie-Josée Routhier
3	soutien	2016	Isabelle Mainguy
4	u-c	2016	Benjamin B.Vaudreuil
5	u-c	2015	
6	u-c	2016	Alexandrine Denis
7	u-c	2015	
8	u-c	2015	
9	u-c	2015	Nathalie Vinet

Le président d'assemblée se réfère à la procédure d'élection des administrateurs prévue au règlement numéro 2 et demande à l'assemblée de choisir un président et un secrétaire d'élection.

Il est proposé par Isabelle Mainguy, appuyé par Alexandrine Denis, que Jean-Pierre Bédard soit nommé président, que Jason Fournier soit nommé secrétaire.
Ces derniers acceptent.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGA-15-07

Mises en candidatures : membres utilisateurs-consommateurs

Le président d'élection procède à la mise en candidature des administrateurs pour la catégorie membre utilisateur-consommateur.

Plusieurs personnes sont mises en candidature :

- Nathalie Vinet
- Marie-Pierre Durand
- Denise Lalande
- Catherine Durand
- Michelle Trottier
- Florent Mailloux
- Onil Poulin
- Yves Therrien

Tous les candidats refusent sauf Mme Denise Lalande qui accepte.

Le président d'élection laisse deux (2) minutes à l'assemblée pour mettre en candidature d'autres personnes.

Le délai écoulé, le président d'élection demande une résolution de clôture des mises en candidatures.

Il est proposé par Alexandrine Denis, appuyé par Florent Mailloux, que les mises en candidatures soient closes.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGO-15-08

Le président d'élection déclare Denise Lalande élue comme administratrice représentant les membres utilisateurs-consommateurs.

Il y aura 3 postes vacants sur le C.A.

12. Perspective de développement

Isabelle Mainguy fait la rétrospective des étapes franchies dans le projet de Pop-Café et explique celles à venir.

M. Mario Vézina de la municipalité prend la parole pour expliquer les démarches effectuées par cette dernière pour favoriser le projet de la Coopérative.

13. Période de questions;

Le président demande si les membres ont des questions au sujet de leur coopérative.

On se demande si le 2^{ième} étage du bâtiment de la caisse pourra être utilisé un jour pour une salle de réunion.

M. Vézina répond à cette question en disant qu'il ne sera jamais possible, compte tenu de la planification budgétaire pour les travaux, d'utiliser le 2^{ième} étage.

Ce point d'information soulève des inquiétudes et des déceptions de la part de certains membres de l'Assemblée, et une volonté de ne pas mettre une croix sur la possibilité d'aménagement du deuxième étage (pour une salle communautaire par exemple).

14. Affaires diverses;

L'assemblée se demande s'il y aura encore des commandes de chez Prana. Il devrait y en avoir une à l'automne prochain.

15. Clôture de l'assemblée.

Il est proposé par Denise Lalande, appuyé par Michelle Trottier, que l'assemblée soit levée à 21h04.

Adopté à l'unanimité.

RÉSOLUTION : AGO-15-09